

# Betting

[www.commune-betting.fr](http://www.commune-betting.fr)



Bulletin municipal n° 56 - 2° semestre 2016



# Sommaire



Éditorial ..... p. 1

Échos du conseil municipal ..... p. 2 à 7

- > Séance du 26 août 2016
- > Séance du 10 novembre 2016

État civil ..... p. 8

La Newsletter de Betting ..... p. 9

Betting au jour le jour ..... p. 10 à 13

- > 14 Juillet
- > 11 Novembre
- > Maisons fleuries
- > Opération Brioches de l'Amitié
- > Noces de Diamant

Le recensement  
de la population ..... p. 14-15

Les associations ..... p. 16 à 29

- > Les Gymnastes
- > Le Raquette Club
- > Le Groupe Vocal
- > L'ASBG
- > La Société des Ouvriers et Mineurs
- > Le Syndicat Arboricole et Horticole

Les animations estivales ..... p. 30 à 36

L'école primaire ..... p. 37

- > Gigotte et le dragon
- > Gilets jaunes pour tous !

L'école maternelle ..... p. 38 à 42

- > Concours de la Communauté des Communes : Ecoles fleuries
- > Fête de fin d'année
- > A la rencontre des abeilles
- > Tous en baskets !

Notre jeu Quizz ..... p. 43

Infos pratiques :  
carte d'identité ..... p. 44

Déchets ménagers  
et assimilés ..... p. 45

**Directeur de Publication** : Roland Rausch

**Conception et réalisation** :  
Arobase Design - Freyming-Merlebach  
 www.arobase-design.fr - 03 87 93 24 37

**Rédaction** : Mairie de Betting

La Municipalité de Betting tient à remercier tous les annonceurs,  
rédacteurs et bénévoles qui ont participé à la réalisation de ce bulletin.







2016 se termine, bienvenue 2017 ?

Il est vrai que 2016 a été pour Betting une année sans grosse activité et je le regrette. Nos travaux prévus au mois de mai ont glissé, sans neige, vers décembre. Notre projet de rénovation chemin de Béning, rue de la Croix, qui ne porte pas son nom par hasard, fut un parcours difficile. Sans chercher d'excuses, l'appel d'offre n'a été lancé qu'au début de ce mois de décembre. L'ouverture des plis est prévue début janvier pour un commencement des travaux en février 2017.

Ces travaux seront suivis, bien sûr, par le début de rénovation de l'axe principal qui traverse Betting en venant de Seingbouse - Guenviller, jusqu'à l'église.

Dans le cadre du rapprochement de nos écoles, Betting-Béning Lès Saint-Avoid, nous avons mutualisé notre périscolaire. Pour les deux écoles, le périscolaire s'organise sur Betting avec un certain succès, la cantine très fréquentée aussi, est toujours présente sur Béning Lès Saint-Avoid.

Le fleurissement de cette année avait de belles couleurs mais c'est aux enfants de l'école que j'adresse mes félicitations car, pour une première participation au concours des écoles fleuries de la Communauté des Communes, ils ont obtenu le premier prix.

2017 est, pour notre commune, une année de recensement. Je vous demande à cette occasion de faire un bon accueil à nos deux agents en charge de cette opération. Votre participation est essentielle car, de ce résultat, dépendra notre dotation globale de fonctionnement, entre autres. Avec toutes les dotations et subventions déjà en baisse, il serait dommageable de ne pas pouvoir recenser toute notre population et de ne pas toucher cette dotation dans son intégralité. Je compte sur votre participation active pour le bénéfice de toute notre communauté.

2016 se termine donc, passez de bonnes fêtes de fin d'année. Notre personnel communal et toute notre équipe municipale se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne santé et une très bonne année 2017.

Le Maire, Roland Rausch.



## Séance du 26 août 2016

### Contribution des entreprises au financement du bulletin municipal

Le Maire propose au conseil municipal d'approuver la contribution financière des entreprises à la publication du bulletin municipal. En contrepartie de l'insertion d'une publicité dans le bulletin municipal deux fois par an, ces entreprises versent une participation fixée selon les tarifs annuels suivants : 1/4 page : 55 €, 1/3 page : 100 €, 1/2 page : 140 €, 1 page : 245 €, couverture : 460 €.

Les entreprises qui participent au financement du bulletin municipal sont : Hypermarché Leclerc (460 €) – Ghia (140 €) – Aux Halles du Parc Pinzler (140 €) - CMPM (100 €) - Aug Distribution (100 €) - Tilly (55 €) et Vermeil Services (55 €).

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la participation financière de ces entreprises.

### Modifications des tarifs et de la convention de location des salles du centre socioculturel

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve :

- les nouveaux tarifs de location des deux salles du centre socioculturel qui seront appliqués à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, comme suit.

- les rectifications apportées à la convention de mise à disposition des installations du centre socioculturel, qui est remise à chaque utilisateur lors de la réservation.



	Demandeurs de Betting	Demandeurs de l'extérieur
Grande salle nue	130,00 €	250,00 €
Grande salle avec verres	170,00 €	330,00 €
Grande salle avec vaisselle	220,00 €	450,00 €
Chèque de caution	400,00 €	500,00 €
Petite salle nue	80,00 €	120,00 €
Petite salle avec verres	85,00 €	165,00 €
Petite salle avec vaisselle	105,00 €	210,00 €
Chèque de caution	200,00 €	250,00 €

### Adoption du règlement des services de transport, restauration et périscolaire

Les communes de Béning Lès Saint-Avoid et de Betting ont établi un règlement des services de transport, restauration et périscolaire pour les élèves du regroupement pédagogique intercommunal de Béning Lès Saint-Avoid et de Betting et pour les enfants des écoles maternelles des deux communes.

Ce document définit les conditions selon les-

quelles se déroulent le transport scolaire, le service de restauration et l'accueil périscolaire. Il entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2016 et sera remis à l'ensemble des familles concernées par ces services.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le règlement des services de transport, de restauration et périscolaire.





## Modification des tarifs de l'accueil périscolaire et de la cantine scolaire

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, les tarifs de l'accueil périscolaire et de la cantine seront les suivants :

Accueil matin de 7h30 à 8h30 : 0,80 €

Accueil matin de 8h00 à 8h30 : 0,40 €

Forfait matin de 7h30 – bus : 0,50 €

Accueil après midi de 15h20 à 16h00 : gratuit

Accueil soir de 16h00 à 17h00 : 1,10 €

Accueil soir de 16h00 à 18h00 : 1,60 €

Les retards de plus de 5 mn après 18h00 seront facturés par un forfait de 20 €.

1 ticket cantine enfant : 5,50 € et 5,00 € à partir du 2<sup>e</sup> enfant

1 ticket panier repas PAI (Protocole d'Accueil Individualisé = allergies alimentaires) : 2,00 €

1 ticket adulte : 6,00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs de l'accueil périscolaire et de la cantine.

## Revalorisation de la rémunération d'un agent non titulaire en contrat à durée indéterminée

Le Maire propose au conseil municipal de revaloriser à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016, la rémunération d'un agent non titulaire en contrat à durée indéterminée.

La rémunération de l'emploi d'adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe, qui exerce les fonctions de nettoyage de l'école maternelle, du centre socioculturel et de la salle de sport, est modifiée et sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant à ce grade, sur la base du 5<sup>e</sup> échelon à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016. Les crédits correspondants ont été inscrits au budget 2016.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette revalorisation de rémunération.





# Échos du conseil municipal

## Contrat d'assurance garantissant les risques statutaires du personnel communal

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26,

Vu le décret n°86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, relatif aux contrats d'assurance souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux,

Vu le Code des Assurances,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du Centre de Gestion en date du 25 novembre 2015, décidant de fixer, au titre de la mise en place de cette mission supplémentaire à caractère facultatif, le taux correspondant à la prestation rendue par le Centre de Gestion.

Vu la délibération du conseil municipal du 29 octobre 2015, habilitant le Centre de Gestion à procéder à la mise en concurrence, pour notre compte, du contrat d'assurance garantissant les risques statutaires du personnel communal,

Vu la proposition retenue par le Centre de Gestion au terme de la procédure de consultation,

Le conseil municipal à l'unanimité,

- accepte d'adhérer au contrat d'assurance suivant :

Assureur : Swiss Life

Courtier gestionnaire : Gras Savoye – Berger Simon

Durée du contrat : du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2020.

Régime du contrat : capitalisation

Préavis : adhésion résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois avant l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier.

Agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL : tous les risques avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire - taux de 5,18% garanti jusqu'au 31 décembre 2018.

Agents titulaires ou stagiaires non affiliés à la CNRACL et agents contractuels de droit public IRCANTEC : tous les risques avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire - taux de 1,30% garanti jusqu'au 31 décembre 2018.

Au taux de l'assureur s'ajoute une contribution financière de 0,14% pour la prestation d'administration du contrat par le Centre de Gestion. Ce taux s'applique annuellement à la masse salariale assurée par la collectivité.

- autorise le Maire à signer le contrat d'assurance, les conventions en résultant et tout acte y afférent,
- autorise le Maire à signer la convention d'adhésion du Centre de Gestion et les actes s'y rapportant,
- charge le Maire à résilier, si besoin, le contrat d'assurance statutaire en cours,
- prévoit les crédits nécessaires au budget pour le paiement des primes et de la contribution relative à la mission supplémentaire à caractère facultatif du Centre de Gestion.



**Espace Bien-Être**  
by Aquagliss

Un moment pour soi

Saunas, Hammam, Spas  
Douches massantes, Massages

**OUVERTURE PROCHAINE**

Possibilité de privatiser l'Espace Bien-Être pour les associations, C.E., ...

Avec notre application **CC-Freyming-Merlebach**, restez connectés à votre Communauté !  
Disponible sur :

App Store | Google play

Complexé Nautique Aquagliss **FREYMING-MERLEBACH**



## Convention avec la Préfecture pour la télétransmission des actes réglementaires et budgétaires

Le représentant de l'État dans le Département (Préfecture ou Sous Préfecture) exerce un contrôle de légalité et un contrôle budgétaire des actes soumis à l'obligation de transmission (délibérations, décisions individuelles, actes réglementaires, contrats, conventions, documents budgétaires et financiers) des collectivités territoriales (communes, départements, régions et établissements publics locaux et les regroupements), dans les domaines de la commande publique, de l'urbanisme, de la fonction publique territoriale, des affaires générales et budgétaires. Dans le but de transmettre par voie électronique, les actes de la commune au représentant de l'État, une convention doit être signée avec la Préfecture.

Cette convention a pour objet de fixer les modalités des échanges électroniques intervenant dans

le cadre des contrôles de légalité et budgétaire et de l'obligation de transmission.

À cet effet, un outil de dématérialisation des échanges liés au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire des actes des collectivités, a été conçu par le Ministère de l'Intérieur, qui est le système d'information @ctes.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- décide de recourir à la dématérialisation de la transmission des actes via le système d'information @ctes,
- autorise le Maire à signer un marché avec un opérateur de transmission homologué,
- autorise le Maire à signer la convention de transmission avec la Préfecture et les éventuels avenants.

## Désignation du coordonnateur communal du recensement de la population

La loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité a réformé le système et l'organisation du recensement de la population. Les communes de moins de 10 000 habitants sont réparties en 5 groupes ayant le même poids démographique et sont recensées une fois tous les 5 ans par roulement.

Les communes de plus de 10 000 habitants doivent quant à elles opérer tous les ans un recensement sur une partie de leur territoire.

Ainsi chaque année, un décret authentifie les

chiffres des populations de toutes les communes. Les habitants de Betting seront recensés du 19 janvier au 18 février 2017.

Un coordonnateur chargé de la préparation et de la réalisation des opérations de recensement doit être nommé par arrêté municipal après délibération du conseil municipal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne la secrétaire de mairie en tant que coordonnateur communal du recensement de la population.





## Séance du 10 novembre 2016



### Création d'emplois d'agents recenseurs de la population et fixation des modalités de rémunération

Les habitants de la commune seront recensés du 19 janvier au 18 février 2017. La loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité confie aux communes l'organisation des opérations de recensement de la population.

La désignation des agents recenseurs chargés du recensement de la population et leurs conditions de rémunération relèvent de la responsabilité de la commune.

Le Maire propose la création de deux emplois d'agents non titulaires, en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, pour la période du 2 janvier au 28 février 2017.

Les agents seront rémunérés au prorata du nombre d'imprimés, dans les conditions suivantes :

bulletin individuel : 1,75 €,  
feuille de logement : 1,15 €,  
séance de formation : 25,00 €.

La rémunération des agents recenseurs est soumise aux cotisations salariales et patronales et sera inscrite au budget 2017.

Le montant de la dotation forfaitaire qui sera versée à la commune s'élèvera à 1 641 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la création de deux emplois d'agents recenseurs et fixe les modalités de rémunération comme indiquées ci-dessus.

### Révision des loyers des logements et garage communaux

Le Maire propose au conseil municipal d'augmenter les loyers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, des 2 logements et du garage situés 50 rue Principale.

Compte tenu de la variation de l'indice de référence des loyers, les loyers mensuels sont fixés comme suit : 291,02 € par mois pour un logement et 19,29 € par mois pour le garage.

Le Maire propose également de renouveler le contrat d'entretien des 2 chaudières installées dans ces loge-

ments avec la société SYNERGIE de Saint Avold. Le coût annuel est de 96,65 € TTC par chaudière. Cette somme sera réglée par la commune à la société SYNERGIE et ajoutée au montant des loyers. Le loyer mensuel d'un logement est donc de 291,02 + 8,06 = 299,08 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux loyers appliqués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### Bilan financier des animations estivales 2016

Le Maire présente le bilan des animations estivales organisées en partenariat avec la commune de Béning Les Saint-Avold. Conformément à la convention signée par les deux communes le 30 mai 2016, la commune de Béning s'engage à rembourser la moitié des frais (entrées, transports, ...) payés par la commune de Betting.

Le coût total des animations est de 6 926,60 €. De cette somme sont déduites les participations des enfants qui s'élèvent à 3 817,00 €. La somme restant due par la commune de Béning est de 1 554,80 €. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce décompte et l'établissement d'un titre de recettes de 1 554,80 € émis à l'encontre de la commune de Béning Lès Saint-Avold.



## Renouvellement de la convention de mise en fourrière des véhicules

Le Maire propose au conseil municipal de renouveler la convention de mise en fourrière des véhicules avec le Garage Spannagel de Freyding-Merlebach. Cette convention a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles le garage sera requis par les autorités (Maire ou Gendarmerie) pour la mise en fourrière d'un véhicule à moteur ou non, situé sur l'emprise territoriale de la commune.

Les tarifs sont de 116,56 € TTC pour l'enlèvement et de 61,00 € TTC pour l'expertise. En cas de défaillance ou d'impossibilité d'identifier le propriétaire du véhicule, ces frais seront pris en charge par la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement et autorise le Maire à signer la convention.

## Situation de la trésorerie

La situation de la trésorerie présentait

- Au 1<sup>er</sup> juin 2016 un solde créditeur de 1 747 849,16 €,
- Au 1<sup>er</sup> juillet 2016 un solde créditeur de 1 722 645,80 €,
- Au 1<sup>er</sup> août 2016 un solde créditeur de 1 658 632,23 €,
- Au 1<sup>er</sup> septembre 2016 un solde créditeur de 1 661 172,48 €,
- Au 1<sup>er</sup> octobre 2016 un solde créditeur de 1 684 015,47 €,
- Au 1<sup>er</sup> novembre 2016 un solde créditeur de 1 696 086,68 €.



## Opération "Brioche de l'Amitié"

L'opération "Brioche de l'Amitié" qui s'est déroulée les 7 et 8 octobre 2016, a permis de récolter la somme de 1 131,96 € qui a été reversée à l'Association Familiale d'Aide aux Personnes ayant un Handicap Mental des Régions de la Rosselle et de la Nied.

## Situation des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi

Les résidents du Foyer Horizon sont inclus dans ces chiffres.

- Au 15/07/2016 Le nombre de demandeurs d'emploi est de 57 dont 35 hommes et 22 femmes. Le nombre de personnes indemnisables est de 37 (65 %).
- Au 15/08/2016 Le nombre de demandeurs d'emploi est de 59 dont 38 hommes et 21 femmes. Le nombre de personnes indemnisables est de 38 (64 %).
- Au 15/10/2016 Le nombre de demandeurs d'emploi est de 67 dont 37 hommes et 30 femmes. Le nombre de personnes indemnisables est de 44 (66 %).



## Ils sont nés



- **Tom, né le 23 août 2016**

fils de Amélie RUNDSTADLER et de Marc OSTER,  
domiciliés 39 rue des Fours à Chaux.

- **Luc, né le 25 août 2016**

fils de Marjorie SCHREINER et de Vivian DELESSE,  
domiciliés 7 rue de la Gare.

- **Raphaël, né le 13 septembre 2016**

fils de Laura SCHERER et de Jérémy MULLER,  
domiciliés 26 rue des Fours à Chaux.



## Ils se sont mariés

- **Léa GALAN et Frédéric EICHSTÄDT,**

domiciliés 2 impasse de la Source  
se sont mariés le 22 septembre 2016.

- **Caroline ENGEL et Laurent MAGAGNIN,**

domiciliés 1 rue des Pigeons à Seingbouse  
se sont mariés le 24 septembre 2016.

- **Marianne HELLERINGER et Pascal KOPEC,**

domiciliés 4 impasse de la Source  
se sont mariés le 17 novembre 2016.

## Ils nous ont quittés

- **M<sup>me</sup> Yvonne KUPPER née SCHWARTZ**

domiciliée 59 rue Principale,  
est décédée le 29 juillet 2016, à l'âge de 77 ans.

- **M. Bernard GAMEL**

domicilié 13B rue de la Croix,  
est décédé le 13 septembre 2016, à l'âge de 53 ans.

- **M. Claude BERNARD**

domicilié 82B rue Principale  
est décédé le 21 septembre 2016, à l'âge de 63 ans.



**SB**  
**CONCEPTION**

**INFORMATIQUE - TELEPHONIE - ALARME**  
**RESEAUX - SITES INTERNET - FORMATION**

48A rue du Pont - 57980 DIEBLING  
Tél. 03 87 28 35 46 - Fax 03 87 28 35 47  
contact@sb-conception.fr - www.sb-conception.fr

Je suis connecté aux  
**Nouvelles  
de Betting**

@

?

L'actualité municipale vous intéresse ?

Vous souhaitez être tenu informé

des dernières nouvelles du village ?

Restons en contact !



Connectez-vous sur

[www.commune-betting.fr](http://www.commune-betting.fr)



Cliquez sur «**Abonnez-vous aux nouvelles du village !**» situé en haut à droite de la page d'accueil. Renseignez ensuite votre adresse mail et recevez régulièrement toute l'actualité de Betting.

*Attention, un mail de confirmation vous sera envoyé. Vérifiez vos spams et courriers indésirables.*



**Soyez connecté ! Restez informé !**



# Betting au jour le jour

## 14 juillet

Le 14 juillet 1789 a marqué l'emprise du peuple sur le droit divin. Le 26 août 1789 les représentants du peuple français, constitués en Assemblée Nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules



causes de malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu alors d'exposer, dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits mais aussi leurs devoirs.

Les attentats de Paris en novembre 2015, plus de 130 victimes, démontrent combien nos démocraties sont vulnérables. En marge de ces événements, il faut saluer et rendre hommage à nos forces de police, de gendarmerie, à notre armée qui aujourd'hui encore quadrillent nos villes et endroits stratégiques. N'oublions pas dans cette reconnaissance l'investissement de nos pompiers et du corps médical qui ont dû faire face à l'horreur.



**Les**  
**Matériaux**  
**Des projets pour la vie !**

**Zone Artisanale**  
**57800 BETTING**

**Tél. : 03 87 00 45 30**

- Des conseils de professionnels
- Des expositions permanentes
- Vos matériaux livrés
- Des gammes étendues
- Devis gratuits et personnalisés



# 11 novembre

Les noms gravés dans cette pierre sont inconnus pour certains, oubliés par d'autres. Ces personnes ont contribué par leurs comportements à ce que ce monument nous rassemble pour toujours. Des comportements qui font honneur à leurs familles et à toute notre communauté.

Aujourd'hui notre Nation se doit de s'incliner devant cette génération de femmes et d'hommes qui ont su se dépasser pour préserver notre liberté et les valeurs de notre pays. Rester debout, clamer sa foi à la Patrie dans les tranchées sous les trombes de la mitraille, tirillés par la faim, le froid, l'image des camarades qui assaillent après assauts restaient sur le champ de bataille, en se disant la peur au ventre, "au prochain assaut serai-je toujours debout" ? Quelle vaillance, quel Amour pour la France.





## Maisons fleuries

L'hiver est là, le travail entrepris au printemps voit sa limite et peu à peu la saison marque ses repères. Les couleurs s'estompent, les jolies robes se fanent et doucement les têtes fléchissent, l'empreinte du temps reprend ses droits.

Merci à vous de cultiver cette spirale, merci à vous de l'effort, de la patience que vous mettez à projeter, une image colorée de votre habitat, et par la même occasion de partager ce travail, cet amour des jolies fleurs et autres aménagements à tout notre village.



La commune poursuit aussi son programme d'embellissement. Cette année, quelques fleurs inaltérables ont fait leur apparition, signé Dominique. Responsable de nos agents communaux je tiens à les remercier tous les trois pour leur travail tout au long de la saison, d'entretenir ces parterres avec soin et passion.

Notre fleurissement se fait au coup de cœur d'une année à l'autre en changeant les couleurs et certaines variétés de fleurs et ne peut être décidé à notre place. Qu'on nous laisse faire. Quand on prêche pour la diversité des territoires cela doit aussi inclure le fleurissement. Finalement, c'est nous qui mettons la main au portefeuille.





## *Opération Brioches de l'Amitié*

Cette année encore vous avez été généreux et avez réservé à nos conseillères et conseillers municipaux un accueil chaleureux, pour preuve la somme récoltée pour cette opération, 1 443€.

En retirant le prix d'achat des brioches, c'est un bénéfice net de 1 131,96 € versé à l'AFAEI pour cette campagne 2016.

**Merci du fond du cœur.**



## *Noces de diamant*

Entourés de leur famille et amis, Juliette et Fernand Lorentz viennent de fêter leurs soixante années de vie commune. Le couple a uni sa destinée le 8 novembre 1956 d'abord à la mairie puis à l'église Saint-Barthélemy de Betting.

Nous leur souhaitons encore de longues années de vie commune et de bonheur.





# Le recensement de la population

Le recensement des habitants de Betting aura lieu du **19 janvier au 18 février 2017**.



Charlène HAENSEL

Betty KIEFFER

Les deux agents recenseurs  
chargés du recensement sont :



## Le recensement... à quoi ça sert ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âges, diplômes, professions, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement sert à prévoir les équipements collectifs : écoles, hôpitaux, moyens de transport à développer...

## Le recensement... comment ça marche ?

Un agent recenseur recruté par la mairie viendra chez vous.

Vous le reconnaîtrez grâce à sa carte tricolore avec photographie, signée par le Maire.

Désormais, vous pourrez répondre aux questionnaires du recensement par internet.

### *Si vous répondez par internet :*

L'agent recenseur vous remettra une notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

Vous complétez ainsi le questionnaire en ligne et vos réponses arriveront directement à l'INSEE.

### *Si vous ne pouvez pas répondre par internet :*

L'agent recenseur vous remettra le questionnaire papier : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le foyer, quel que soit son âge.

L'agent recenseur vous aidera à les remplir si vous le souhaitez.

Sur rendez-vous, l'agent recenseur viendra récupérer les documents complétés.

Vous pouvez aussi les transmettre à la Mairie ou les renvoyer à la Direction Régionale de l'INSEE.

Dans tous les cas, les questionnaires devront être renvoyés avant le 18 février 2017.

A la fin de l'enquête tous les documents collectés par la Mairie seront transmis à l'INSEE.

L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment les agents recenseurs, sont tenus au secret professionnel.

*Nous comptons sur chacun d'entre vous !*







## Les Gymnastes

Une soixantaine de membres fréquente régulièrement le centre socioculturel transformé chaque semaine pendant un peu plus de quatre heures en une agréable salle de gym, se prêtant idéalement aux nombreux exercices pratiqués au sol. Cette année, c'est le yoga qui compte le plus grand nombre d'adhérents. Tous les jeudis, une vingtaine de yogis se relaxe et se ressourcent dans une ambiance zen propice à la méditation et au bien-être. Mais les autres séances de gym douce, tonique ou cardio-fitness-taïbo ont aussi leurs fidèles adeptes.

Notre comité s'est réuni 5 fois pour organiser au mieux les diverses activités proposées.

Notre assemblée générale s'est tenue le 24 juin en présence du maire. Après l'approbation du bilan moral et financier (en excédent) un nouveau comité a été élu à l'unanimité. La soirée s'est terminée autour d'une table particulièrement bien garnie, chacun y dévoilant ses talents culinaires.

Le nouveau comité se présente comme suit :

Présidente : Eliane KRATZ

Secrétaire : Valérie MERGEN

Trésorière : Georgette KALETA

Assesseurs : Carole COLETTI, Muriel JEGENTOWICZ, Martine OBERCKAL, Josette BORDONNE

Réviseur aux comptes : Fabienne CHORVALLI

Le dimanche 5 juin, sous un ciel orageux mais particulièrement bienveillant, une trentaine de gymnastes avec conjoints, enfants et petits-enfants s'est égayée dans la forêt du Warndt puis régalée dans la chèvrerie du Birkenhof à Nassweiler. C'était aussi l'occasion pour certains de découvrir le geo caching. Une après-midi très réussie.

Le mercredi 27 juillet, nous avons participé aux animations estivales. Le zumba-fitness a réuni une vingtaine d'enfants de Betting et Béning.





Nos marches hebdomadaires pendant la saison estivale ont également connu un succès grandissant. Celle du 8 août nous a conduit à Hoste pour une redécouverte de la faune et flore régionales, brillamment commentée par des bénévoles de la ligue protectrice des oiseaux.

Et pour faire perdurer la traditionnelle convivialité, l'ensemble des gymnastes se retrouvera le 2 décembre au " p'tit Resto " de Freyming-Merlebach. Une façon chaleureuse d'accueillir les nouveaux membres et d'échanger quelques suggestions.

Vous pouvez encore nous rejoindre. Il est possible de s'inscrire par trimestre.

Les horaires sont les suivants :

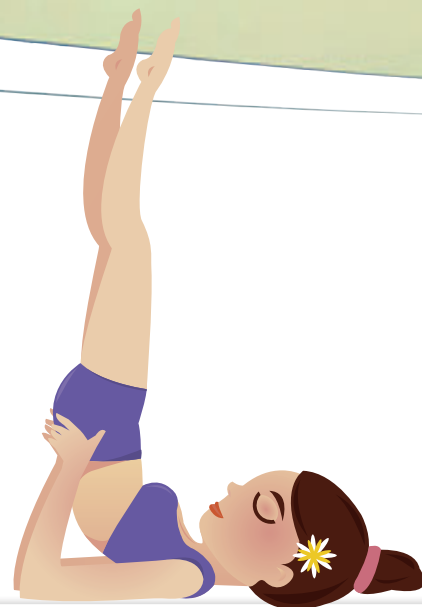
**Lundi :** Gym douce à 18h

Gym tonique à 19h

**Jeudi :** Cardio-fitness-taïbo à 19h

Hatha - yoga à 20h

*Tout le comité vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.*





## Le Raquette Club

L'assemblée générale du RCB a eu lieu le 21 septembre 2016.

La composition du nouveau comité est la suivante :

Président : Dominique COLETTI

Vice présidente : Marie CHAMPLON

Secrétaire : Stéphane BALLE

Secrétaire adjoint : Thomas WILLMES

Trésorier : Marc HENRICH

Trésorier adjoint : Thierry MAYER

Assesseurs : Patrick BILLON

Fabrice SUPEC

Laurent RICHARD

Nouveaux entrants : Toni Lai, Marc Willms



Le nombre de membres pour la saison 2015-2016 est de 27.

Le 28 octobre, le club de Betting s'est rendu à Schoeneck pour une nouvelle rencontre amicale avec le club. Comme d'habitude, l'accueil a été des plus chaleureux et les matchs très disputés. La soirée s'est terminée autour d'un repas convivial préparé par les joueurs de Schoeneck.

Le traditionnel tournoi du club a eu lieu le 8 octobre 2016. La finale disputée en 5 sets acharnés s'est soldée par la victoire de Denis Kirch face à son frère David.

Et de 7. La Choucroute Alsacienne qui a eu lieu le 18 octobre 2016 a rempli la salle du centre socio culturel. Nous espérons voir autant de monde l'année prochaine.





La prochaine manifestation organisée par le RCB, à savoir le Couscous Berbère aura lieu en mars 2017.

Quel que soit le niveau, les personnes intéressées par le tennis de table de loisir peuvent se présenter aux entraînements qui ont lieu tous les vendredis à partir de 19h00. Un accueil chaleureux leur sera réservé !

Le comité et tous les membres du RCB vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Pongistement vôtre.  
Le président  
Dominique COLETTI



# AUX HALLES DU PARC

## *Fruits et légumes*

*de toutes provenance*



**Hubert PINZLER**

2, rue Marais  
57800 Freyming-Merlebach

Tél. : 03 87 90 51 05



# Les associations

## Le Groupe Vocal

L'année 2016 se termine, c'est le moment de faire le bilan du 2<sup>e</sup> semestre 2016.



### Mai...

Invité par la chorale Sainte Cécile de Hochwald pour leur journée conviviale, au profit de l'église, le Groupe Vocal a donné un concert en interprétant avec succès une vingtaine de chants de son répertoire devant un public enchanté.

### Juillet...

Cette année encore, les convives ont été nombreux à se retrouver à l'occasion du traditionnel « Repas Italien ».





Le Groupe Vocal a participé aux animations estivales en organisant un concours de fléchettes.

## Août...

C'est sous un beau soleil que les choristes se sont retrouvés pour une journée pique-nique, dans une ambiance joyeuse et musicale.



## Octobre...

C'est au restaurant Fayel-Posselt à Henriville que les choristes se sont retrouvés autour d'un repas festif et dans la bonne humeur.

## Novembre...

Sortie cochonnailles au restaurant Schreiber à Haselbourg, avec visite de la cristallerie de Saint Louis Hartzviller en association avec les Arboriculteurs.

## Décembre...

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Groupe Vocal chantera Noël à Schoeneck et dans plusieurs maisons de retraite de la région.





# Les associations

C'est avec beaucoup d'émotion et une grande tristesse que nous avons dû dire "ADIEU" à l'une de nos plus anciennes choristes, Madame Yvonne KUPPER, trésorière dévouée et efficace du Groupe

Vocal appréciée pour sa disponibilité et sa discrétion. Elle restera pour toujours dans nos pensées amicales et musicales.



## Date à retenir :

***Dimanche 26 février 2017 à 12 h :***

**Notre traditionnel repas carnavalesque au centre socio-culturel de Betting.**

## Avis aux amateurs !

**Les répétitions ont lieu tous les mercredis de 20 h à 22 h dans la petite salle du centre socio-culturel de Betting.**

Le Groupe Vocal vous remercie pour votre participation à nos différentes manifestations et vous souhaite un Joyeux Noël et ses meilleurs vœux pour l'Année 2017.



# L'Association Sportive de Betting-Guenviller

Ah la délicieuse période de Noël ! Que l'on soit croyant ou non, et au-delà même de sa confession, on se prête encore souvent à croire au Père Noël. On se dit que s'agglutiner dans des supermarchés dont les lumières vous décollent la rétine, jouer des coudes pour être certain d'avoir sa tranche de foie gras le jour dit, se triturer l'esprit pour maximiser ses chances que, le lendemain de l'ouverture des cadeaux, l'on n'ait pas la mauvaise surprise de les voir déjà mis en vente sur le Bon Coin, bref, que tout ce qui rend les rushs de fin d'année moins hauts en symboles ne fait pas (complètement) oublier un temps qui se veut de paix.



**Vous ou votre enfant souhaitez nous rejoindre ?**

Pour cela, rien de plus simple !

Contactez le Président Jean Thébault au 06.25.34.63.68





# Les associations



Comme nous sommes de grands enfants, à l'A.S.B.G., on n'oublie jamais de faire une liste au vieux monsieur barbu juché sur ses rennes. Cette année, comme vous êtes sans aucun doute de fervents supporters de notre club, que vous savez par conséquent que les deux équipes seniors évoluent désormais un cran plus haut que la saison passée, vous vous doutez de ce que l'on aimerait découvrir au fond de nos chaussettes qui, bien-sûr, ont déjà été apposées sur la cheminée du vénérable Président : deux maintiens (qui valent mieux qu'un "tu l'auras", enfin...vous avez saisi l'idée).

Vous noterez que nous ne sommes pas particulièrement exigeants, ne réclamant aucunement qu'à nouveau, l'une des deux formations (voire même les deux) ne gravisse un échelon supplémentaire. Non, nous restons mesurés, low cost dans nos prétentions, le cœur certes rempli de rêves mais la tête un minimum sur les épaules. D'autant qu'il faut l'avouer, cette première partie de saison n'a pas été une mince affaire, doux euphémisme.



## VERMEIL Services

Nous vous accompagnons :

- dans votre vie quotidienne,
- pour vos courses,
- pour vos déplacements,
- et pour tout autre service.

Tél. : **03 87 04 08 71** Port. : **06 84 42 41 40**



Après des semaines de galère, jalonnées de défaites qui, le plus souvent, nourrissaient une profonde frustration, engluée qu'elle était dans les bas-fonds de son championnat de 2e division, l'équipe A a récemment retrouvé des couleurs, empochant de précieux points qui lui permettent d'envisager désormais l'avenir à court terme avec un peu plus de douceur (2 victoires, 5 défaites et une 6e place/10 au classement, plusieurs formations évoluant dans un mouchoir de poche). Néanmoins, les difficultés rencontrées durant cette phase aller sont autant de signaux qui imposent un sérieux plus que jamais de rigueur, et ce au même titre que l'équipe B. Elle-aussi, malgré un début de saison prometteur, peine depuis lors à trouver un second souffle dans son championnat de 3e division (2 victoires, 4 défaites, 1 match nul et une 9e place/10 au classement). Comme il était évident que les choses se corseraient cette saison, l'âpreté des combats à mener n'altère en rien l'optimisme d'un club qui sait d'où il vient et, accessoirement, ce qu'il veut.




Un amusement certes encadré car tout enseignement l'est, de fait, mais un amusement avant tout. Des enfants, à l'A.S.B.G., on en a (si l'on constate un manque chez les U7, tel n'est pas le cas chez les U9 et les U11), notamment au travers de l'alliance faite avec les clubs de Cappel et de Seingbouse-Henrville. Si les résultats purement sportifs ne sont pas toujours au rendez-vous, l'essentiel (et au diable les décérébrés qui expriment leurs frustrations au travers des crampons de leur enfant) est sans aucun doute ailleurs, un ailleurs où l'on rit, où l'on parle mais surtout où l'on vit la fraternité, le respect partagé, un ailleurs où le ballon rassemble, fédère, plutôt que sépare. Dans la droite ligne de cette philosophie qui nous anime, il était évident que l'organisation de moments festifs tels que notre traditionnel repas estival et la célébration du Beaujolais Nouveau (le 18 novembre), ne pouvait être omise en cette année 2016. A chaque fois, les personnes qui nous firent l'honneur de leur présence participèrent à rendre ces manifestations plus abouties et riches encore.



Au-delà des résultats de ses seniors, ce qu'il veut aussi, voire surtout, c'est que les enfants qui l'ont rejoint, aient toujours envie de jouer au football, qu'ils aient la volonté d'apprendre, l'intelligence de comprendre, de vivre ce sport et, si possible, à nos côtés. Si nous osions, nous profiterions de la présente page pour fustiger tous les neuneus, des villes ou des champs, qui empoisonnent littéralement l'apprentissage de ce sport à, l'oublient-ils du haut de leur immense connerie, des enfants qui, d'abord, ont soif d'amusement.

Avant de vous quitter, nous tenons à vous souhaiter de très joyeuses fêtes de fin d'année. Nous pensons évidemment à toutes celles et ceux qui nous accompagnent au quotidien, qu'ils soient élu(e)s, sponsors, bénévoles ou supporters de notre club. Tous et toutes, chacun à leur niveau, participent à notre ambition qui, vous l'aurez compris, va bien-au-delà du simple fait de taper dans un ballon. Dans la valse des remerciements, nos jeunes arbitres (Raphaël, Quentin et Yann) et leur référent (Christopher) occupent une place de choix. Enfin, nous adressons nos pensées émues aux personnes qui n'auront peut-être pas la chance de fêter, dans la chaleur de l'intimité familiale ou aux côtés d'amis véritables, ces moments aussi fugaces que précieux. Alors, Papa Noël, quand tu prépareras ta hotte, ne les oublie pas.

 **A.s. Betting-Guenviller**  
[www.asbetting.fr](http://www.asbetting.fr)





## La Société des Ouvriers et Mineurs

### Mardi 26 juillet, BINGO au centre socioculturel

Comme l'année passée, une quinzaine d'enfants de Betting et de Béning se sont retrouvés dans la petite salle pour plusieurs parties de bingo. Les parties se sont bien déroulées avec beaucoup d'ardeur afin de pouvoir remplir les grilles au plus vite et de gagner les différents lots offerts par la société.



### Sortie annuelle en bus du samedi 10 septembre 2016

Cette sortie annuelle nous a amenés à BOPPARD en Allemagne pour une promenade en bateau sur le Rhin à destination de RUDESHEIM, en passant par le légendaire rocher de la Loreley. Pendant ce trajet d'environ 45 km, tout le groupe a pu largement prendre le déjeuner à bord et admirer le beau paysage médiéval pendant cette balade.

La légende, dit que la Loreley était une sirène qui apparaissait assise sur le rocher dès que la nuit tombait, peignant ses longs cheveux d'or et chantant des mélodies envoûtantes. Les marins qui passaient trop près du rocher étaient complètement ensorcelés par la beauté de la sirène et par ses magnifiques chansons. Ils perdaient le contrôle de leurs bateaux qui se brisaient sur le rocher, causant la mort de nombreux marins. La version de la plus célèbre mélodie et la plus populaire est celle du poème de Heinrich HEINE. « Ich weiss nicht, was soll es bedeuten, dass ich so traurich sin ... ». Celle-ci est devenue partie intégrante

de la musique populaire allemande. (même Mireille Mathieu, la chante).

Le charme agit encore, on dit parfois, la nuit, une étrange voix de femme se fait encore entendre près du rocher, douce et captivante.

Ce rocher magnifique se trouve sur une portion du Rhin entre Bingen et Coblenz et qu'on appelle le Rhin Romantique. Autrefois, un écho était audible lorsque les activités fluviales étaient moins bruyantes, le son se répétait sept fois.

L'étape la plus importante étant la ville de RUDESHEIM avec sa fameuse « Drosselgasse », ruelle très étroite, animée de musiques, avec des bars à bière (Biergarten) et des bars à vin (Weingarten).

Le dîner a été pris en cours de route au retour.

Tous les 57 participants ont été ravis de cette belle sortie avec surtout un beau soleil, tout au long de la journée.







## Fête de la bière et de la saucisse

C'est le dimanche 25 septembre que cette fête a été reconduite pour la 9<sup>e</sup> fois.

Encore une belle réussite ! Nombreux furent les participants venant de partout avec, en plus, la participation d'associations de mineurs de la région. La partie musicale a été assurée par le duo « JACKY MELODY » qui, comme par le passé, a su créer une ambiance digne des fêtes de la bière en Bavière.

## Commémoration des 16 victimes de la catastrophe du Puits Vouters à Merlebach

Le vendredi 30 septembre dernier, après 40 ans et jour pour jour, une cérémonie du souvenir a eu lieu en mémoire des 16 mineurs tués lors d'une explosion au fond du Puits Vouters à Merlebach le vendredi 30 septembre 1976.

Après la messe célébrée par Monseigneur LAGLEIZE, évêque de METZ, le cortège composé de plusieurs sociétés de mineurs, (dont la notre avec drapeau était présente), d'anciennes gueules noires et d'élus, s'est dirigé vers le monument du Puits 5 rappelant cette catastrophe. Des gerbes ont été déposées devant la plaque mentionnant les noms de ces 16 victimes de cette tragédie minière.

Meilleurs vœux et heureuse année 2017,  
Glück Auf !  
Le Président, Gaston SCHNEIDER



## Date à retenir pour 2017 :

**Lundi 27 mars** : Notre traditionnel repas carnavalesque au centre socio-culturel de Betting.

**Dimanche 09 avril** : Repas Lorrain (pot au feu) au socioculturel

**Samedi 03 septembre** : Fête des Ménétriers à Ribeauvillé

**Dimanche 24 septembre** : Fête de la bière et de la saucisse au socioculturel

**Dimanche 10 décembre** : Banquet de la Sainte Barbe

**Samedi 16 décembre** : Marché de Noël à Stuttgart





## Le Syndicat Arboricole et Horticole

Encore une année sans fruits, malgré les soins prodigués aux fruitiers, force est de constater que les fruits se sont fait rares cette année et de ce fait notre saison distillation est réduite à peau de chagrin.

Cela n'a pas découragé pour autant les membres du comité qui se sont serrés les coudes afin d'organiser les diverses manifestations.

Notre brocante du 15 mai, une fois n'est pas coutume, a été une réussite totale.

Nous prions les riverains de nous excuser pour la gêne que nous avons pu leur apporter, mais on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs...

Le 22 mai deux bus ont été nécessaires pour notre sortie « asperges » qui nous a menés à Haselbourg via la cristallerie Lehrer où les méthodes de traitement du cristal nous ont été expliquées.

Le dimanche 24 juillet notre fête champêtre a eu un succès démesuré avec plus de 100 convives, ce qui nous amène à réduire le nombre de participants afin d'améliorer la qualité de service.

Le syndicat est en deuil, d'Yvonne KUPPER, qui laisse un grand vide au sein de notre comité.

Le syndicat a participé comme tous les ans, aux estivales de Betting.

L'assemblée générale agrémentée d'un repas concocté par M. Tanzer du Soc d'Or a réuni 135 membres qui se sont régalés. A cette occasion nous avons organisé une tombola et plus de 20 personnes sont reparties les bras chargés de lots.



Ce 27 novembre, nous retournons à Haselbourg pour nous régaler d'une cochonnaille au restaurant Schreiber. Nous nous excusons auprès des personnes que nous avons été obligé de refuser par manque de place.

Nous nous donnons rendez-vous le 15 janvier pour notre journée "moules frites ».

L'ensemble du comité vous souhaite un joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2017, que tous vos vœux puissent se réaliser.



# **AUG** *Distribution*

**FOURNITURES POUR BOULANGERIES & PÂTISSERIES**

*24, rue Nationale*  
*57800 BETTING*

**☎ 03 87 04 78 15**





# Les animations estivales

Pour cette deuxième édition des animations estivales organisées en commun avec Béning Les Saint-Avold, le bilan global est plutôt convenable.

Vingt-six animations étaient proposées sur une période de quarante jours. Quatre cent soixante inscriptions ont été enregistrées au total. Deux cent quatre-vingt-quinze sur Betting et cent soixante-cinq sur Béning Lès Saint-Avold.



◀ Tépacap à Bitche

Déduction faite de la somme versée par les participants, il restait aux deux communes à régler chacune la somme de 1 554,80 € pour une dépense totale de 6 926,60 €.

**CARRELAGES**

**Tilly**

SPÉCIALISTE BALNEOTHERAPIE  
MEUBLES DE SALLES DE BAINS  
CHEMINEES - POÊLES EN FAÏENCE  
PISCINES

*Depuis 1959,  
une équipe de professionnels  
à votre service !*

**CARRELAGES - SANITAIRE**

ZAC de Betting 57800 FREYMING - MERLEBACH

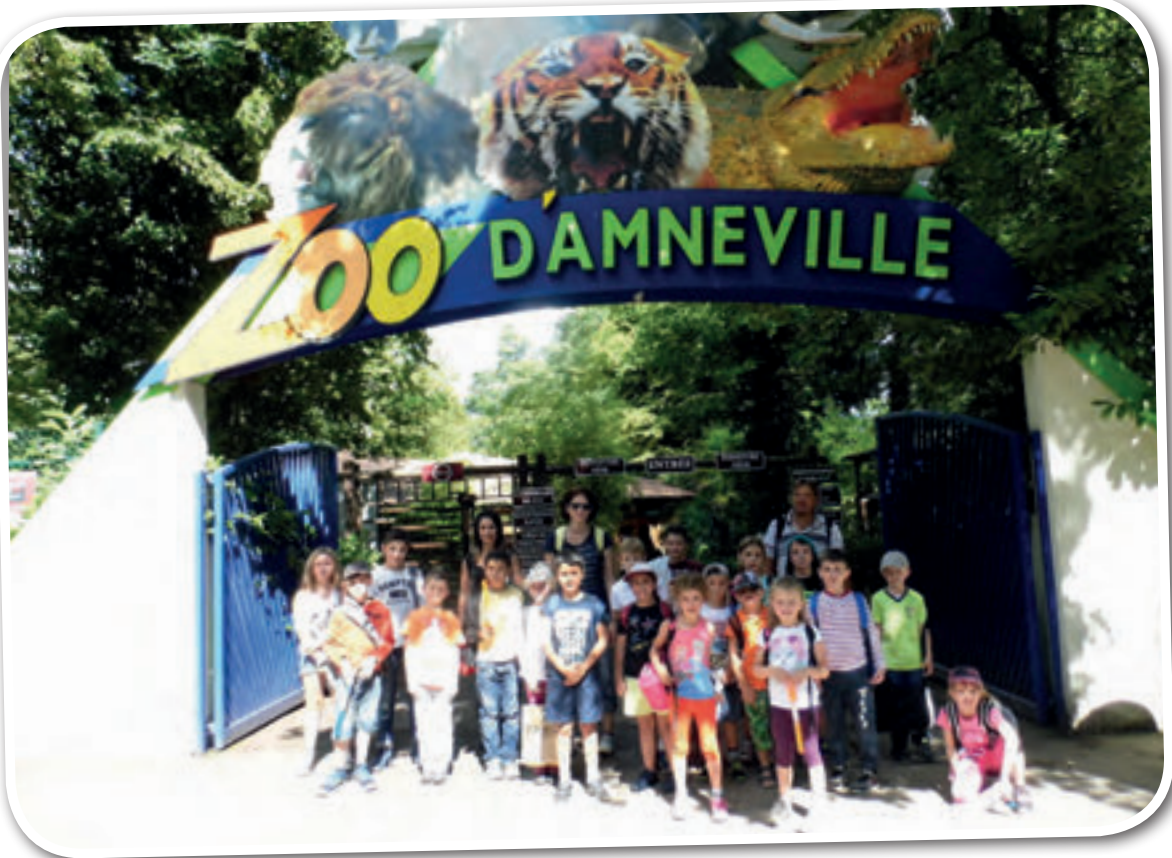
**Tél. : 03 87 81 42 51**





▲ *Tépacap à Bitche*

▼ *Zoo à Amnéville*





# Les animations estivales



◆ Zoo à Amnéville







▲ *Bowling à Saint Avold*



▲ *Laser Game à Saint Avold*



# Les animations estivales



▲ *Atelier Pâtisserie*



▼ *Patinoire à Metz*





◀ Fléchettes

▼ Kinderwelt à Sarrebrück



▼ Parc Sainte Croix à Rhodes





# Les animations estivales



▲ *Europapark à Rust*

*Parc Sainte Croix  
à Rhodes* ▼





## Gigotte et le dragon

Les élèves de l'école de Betting ont eu l'immense plaisir d'assister au spectacle de la compagnie des 3 chardons, intitulé cette année "Gigotte et le dragon". Spectacle de marionnettes oui, mais aussi musical et interactif, où les enfants étaient partie prenante dans les aventures de la petite bergère qui croise au détour d'un chemin un dragon pas si méchant qu'il n'y paraît...



## Gilets jaunes pour tous!

Le 22 septembre 2016, en présence de Madame Diligent, du Conseil Général de la Moselle, ainsi que de la représentante des transports Kéolis, les élèves de Betting et de Béning se sont vus remettre un gilet jaune.

Être vus pour plus de sécurité, voilà la vocation de cette distribution.

Désormais, lors de chaque transport en bus entre les 2 communes, c'est équipés de gilets voyants pour être visibles de loin que nos élèves se dirigent vers l'école.





# L'école maternelle

## Concours de la Communauté des Communes : Ecoles fleuries

Nous sommes fiers de vous présenter « Bavou » notre escargot, gardien de notre jardin des 5 sens. Un jardin, dans lequel cohabitent herbes aromatiques, capucines et cosmos, fraises et framboises, légumes à croquer... Un projet pédagogique qui a permis à nos jardiniers amateurs de décrocher le 1<sup>er</sup> prix du concours Ecoles fleuries.

**Un grand bravo !**







*Qu'elles sont  
belles  
nos fraises ...  
100% bio !*



## Fête de fin d'année

Toujours sur le thème du jardin, les élèves de la maternelle ont proposé un spectacle très très fruité ! Après de longs déhanchements sur la ronde des légumes, place au théâtre avec l'histoire invraisemblable d'un radis récalcitrant qui pousse, qui pousse... Qui pourra l'arracher ? Le papi ? La mamie ?





# L'école maternelle

## A la rencontre des abeilles

Impossible de parler jardinage, sans aborder le rôle essentiel des abeilles ! Pour se faire ... direction Bibiche !

Au programme de cette journée : découverte des ruches, comme de vrais apiculteurs (vareuses obligatoires), réalisation de bougie en cire.



*Un petit câlin  
à nos amies les abeilles !*







*Séance dégustation...  
Hum délicieux ce miel !*



**Entreprise générale d'électricité  
Mécanique - Bâtiment - Transport**

# **GHIA**

*Réalisation de toutes installations  
de courants forts et courants faibles  
Implantation de liaisons informatiques*

**Z.A. Betting  
57800 Freyming - Merlebach  
☎ 03 87 29 71 20**



# L'école maternelle

## Tous en baskets !

Notre traditionnelle rencontre sportive a clôturé cette année riche en projets, en sorties, et manifestations. Nos petits sportifs ont rencontré les élèves de l'école maternelle de Rosbruck. Ensemble, ils ont participé à différents ateliers sportifs, et ont participé à de bons moments de rire, de joie et d'encouragements à se dépasser. Tous sont repartis vainqueurs et ravis de cette belle rencontre.







Jeu réservé  
aux enfants

**Deux places de cinéma à gagner au premier qui aura identifié ce lieu.**

La réponse est à déposer en mairie sous enveloppe.

**Bonne chance !**

**2 places de cinéma  
à gagner !**

Offertes par le Méga Kiné  
de Freyming-Merlebach

La réponse au Quizz du mois de juillet était : Calvaire, rue de la Croix.  
**Bravo aux gagnantes : Louise Dreidemy et Camille Varoqui.**



# Infos pratiques : carte d'identité

## À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

La durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

## ATTENTION

Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique.

Elle ne nécessite aucune démarche particulière auprès de votre mairie. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

## PIÈCES À FOURNIR

- Carte d'identité
- 2 photos d'identité (35 x 45 mm) récentes et identiques, en couleur (ni scannées, ni numérisées)
- Si vous êtes titulaire d'une carte d'identité plastifiée, indiquer les noms, prénoms, dates, lieux de naissance et nationalités de vos parents, sinon apporter un acte de naissance de moins de 3 mois.
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois : facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou portable, avis d'imposition ou de non-imposition, contrat de location, quittance de loyer.
- Si carte d'identité périmée depuis plus de 5 ans : acte de naissance de moins de 3 mois.

### Pièces à fournir en cas de perte ou de vol de la carte d'identité :

- déclaration de perte établie en mairie ou une déclaration de vol établie au commissariat/gendarmerie
- acte de naissance de moins de 3 mois
- justificatif d'identité comportant une photographie : passeport, permis de conduire ...
- timbre fiscal de 25 €



### ● Pour les mineurs

- la présence du mineur est obligatoire lors du dépôt de la demande de carte d'identité
- acte de naissance de moins de 3 mois
- carte d'identité du parent qui signe la demande
- pour les enfants mineurs dont les parents sont divorcés : jugement de divorce.

### ● Pour les personnes majeures habitant chez des parents ou des tiers

- attestation de l'hébergeant certifiant de la résidence depuis plus de 3 mois du demandeur
- copie de la carte d'identité de l'hébergeant
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom de l'hébergeant

### ● Pour les personnes nées à l'étranger ou dont les parents sont nés à l'étranger

- justificatif de nationalité française : certificat de nationalité française

### ● Pour les veuves

- acte de décès de l'époux ou livret de famille

### ● Pour les femmes qui conservent le nom marital

- jugement de divorce

### Sites à consulter :

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)





# Déchêts ménagers

## COLLECTE MULTIFLUX

CHAQUE LUNDI



## CONTENEURS À VERRE

Rue de l'École et rue de la Croix  
**Rappel** : les bouchons, capsules  
et couvercles doivent être retirés.



## COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Le troisième mercredi des mois impairs  
(janvier, mars, mai, juillet,  
septembre et novembre)

### OBJETS ENCOMBRANTS ACCEPTÉS :

- **Le mobilier** : tables, canapés, sommiers, armoires, fauteuils, bureaux, commodes, lits, etc.
- **Autres objets** : radiateurs, chauffe-eau, vélos, poussettes, moquettes, lavabos, etc.

Le volume des objets encombrants  
est limité à **3 m<sup>3</sup> par adresse**.

### DIMENSIONS MAXIMALES DES OBJETS ENCOMBRANTS :

Longueur = 2 m / Volume par objet = 1,5 m<sup>3</sup>  
Poids = 100 kg

## Déchèteries de la Communauté de Communes de Freyming- Merlebach

### BETTING

Route de Betting  
03 87 04 06 90

Ouvert  
du lundi au samedi  
de 9h à 11h45  
et de 14h à 17h45

Fermeture hebdomadaire  
le mardi

### HENRIVILLE

Parc d'activités  
03 87 83 34 33

Ouvert  
du mardi au samedi  
de 9h à 11h45  
et de 14h à 17h45

Fermeture hebdomadaire  
le lundi

### HOMBOURG-HAUT

Rue de l'Étang  
03 87 29 07 99

Ouvert  
du lundi au samedi  
de 9h à 11h45  
et de 14h à 17h45

Fermeture hebdomadaire  
le jeudi

## OBJETS ACCEPTÉS DANS LES 3 DÉCHÈTERIES :



- **Verre, vêtements et chaussures usagées, tout venant** (canapés, matelas, etc.)
- **Bois, gravats, déchets verts, papiers, cartons**
- **Métaux hors pièces automobiles**
- **Huiles usagées de moteur et de cuisson**
- **Pneus déjantés** uniquement acceptés à la Déchèterie de Hombourg-Haut
- **Déchets d'équipements électriques et électroniques**
- **Déchets diffus spécifiques** : acides, soudes et produits à base de soude, ammoniac, comburants (white spirit, alcool à brûler, eau oxygénée), biocides ménagers, engrais et phytosanitaires ménagers, liquides inflammables conditionnés et solvants, pâteux (peintures, vernis, lasures, colles...), déboucheurs et décapants pour la maison, produits pour cheminées, filtres de voiture usagés
- **Déchets d'activités de soins à risque infectieux** : seringues, piqûres, aiguilles, compresses et cotons souillés

L'accès à la déchèterie pour les particuliers se fait sur  
présentation de la carte Sydem'Pass.

L'accès aux véhicules utilitaires légers loués ou empruntés par  
des particuliers, d'un volume supérieur ou égal à 3 m<sup>3</sup>,  
est autorisé sur présentation d'une autorisation délivrée par :

## Communauté de Communes de Freyming-Merlebach Service de Valorisation des Déchets Ménagers

2, rue de Savoie 57804 FREYMING-MERLEBACH  
Tél. : 03 87 00 21 50

**N° vert : 0 800 508 548**  
**www.cc-freyming-merlebach.fr**



# Hypermarché

# E.Leclerc

## Freyming-Merlebach

4, rue des Genêts  
ZAC de Betting

[www.e-leclerc.com/freyming](http://www.e-leclerc.com/freyming)



Ouvert du lundi au samedi  
de 8h30 à 20h30